



**INTERVENTION D'ÉRIC JALTON,
MAIRE DES ABYMES
à propos du Budget Primitif 2022**



- Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,
- Chers Collègues,
- Mesdames, Messieurs les collaborateurs,
- Chers publics,

Les opérations financières inscrites à l'ordre du jour de ce conseil municipal d'aujourd'hui s'inscrivent dans un contexte inédit. Je me réjouis du travail collectif de tous (élus – Administratifs - partenaires sociaux) au travers des nombreuses instances de la vie financière d'une collectivité d'importance comme la ville des Abymes. Cela me rassure et me prouve l'engagement courageux, ambitieux et responsable qui constituent les maîtres mots du projet de mandature de l'équipe municipale que j'ai l'honneur de présider.

Je tiens d'ailleurs à les remercier et à les saluer tous.

« Faire ensemble rend heureux » : cette phrase notée au cours d'une de mes nombreuses lectures m'a plu. Il y a un grand bénéfice pour chacun à être acteur dans sa ville, à participer à la construction d'une cité de cohérence sociétale et de cohésion sociale.

Oui faire ensemble permet d'agir plus efficacement, dans un sentiment d'appartenance à la communauté de vie de notre chère commune.

Le Conseil Municipal réuni ce jour, débattrà des principaux documents budgétaires.

Bien que fortement sollicitée, depuis Février 2020 et pleinement en 2021, au titre de la gestion d'une triple crise (crise sanitaire – crise sociale – crise économique) la ville des Abymes a plus que résisté. Cela nous a demandé un effort constant d'adaptation, une réactivité de tous les instants, à toutes les épreuves pour garantir un service public minimal, continu.

Nous avons transformé notre organisation et nos modes de fonctionnement pour répondre à ce défi d'offrir le meilleur service, tout en protégeant notre personnel, nos administrés, en sensibilisant et en accompagnant notre population.

Le retour de la santé financière de la collectivité a été possible au prix :

- D'opérations exceptionnelles qui sont venues compenser la dégradation du solde déficitaire de l'exercice 2020 (ventes foncières dans le but d'opérations d'investissements structurants, d'équipements majeurs à caractère départemental, régional et de développement économique.
- D'un pilotage serré des dépenses de fonctionnement pour générer un résultat positif en fin d'année.
- Enfin d'un engagement des opérations d'investissement plus lent que le rythme budgété, engendrant le report de quelques projets programmés. Et ce, vous l'imaginez bien, indépendamment de notre volonté.



Je rappelle à toutes fins utiles que 2021 s'est révélé comme une année de paradoxes; celle d'une crise à triples impacts comme celle de redressement de nos comptes. Nous avons effacé notre léger déficit de 2020 et remis tous nos voyants financiers au vert, notamment notre capacité d'autofinancement, positif pour la première fois depuis 5 ans, et donc notre capacité d'endettement.

Nous finissons avec un excédent de 122 000€.

C'est une bonne nouvelle, mais cela montre que nous devons poursuivre nos efforts en 2022, car la marge est encore faible.

La préparation et le vote du budget est chaque année l'acte fondateur et le cadre de l'action de notre collectivité. Il traduit **notre vision, notre cap, notre stratégie.**

Au premier abord, les différents documents qui vous ont été transmis peuvent paraître complexes, techniques, austères. Mais derrière ces écrits, ces tableaux, derrière ces chiffres, il y a des politiques financières, il y a des femmes et des hommes chargés de les mettre en œuvre, il y a du concret.

Aujourd'hui l'ambition pour notre ville nécessite des capacités de financement généreuses. Des choix à faire et des orientations à prendre, des engagements à tenir.

Notre équipe municipale a une stratégie ambitieuse d'investissement pour poursuivre la construction d'un territoire encore plus attractif et rayonnant, tout en favorisant le lien social, valorisant notre héritage environnemental, culturel et patrimonial, et pour résolument inscrire la Ville des Abymes dans une démarche de transition écologique.

Je rappelle à cet instant à tous que le cadre budgétaire que je vous ai exprimé lors du débat d'orientation budgétaire doit être compatible avec cette nouvelle dynamique territoriale.

Nous avons étudié différentes options qui s'offraient à nous pour cette année 2022 et aussi pour préparer les années à venir :

- ✓ Recadrer notre ambition d'investissement en privilégiant des investissements d'avenir (inscrits dans la transition écologique et énergétique, ou générant des économies de fonctionnement, ou des ressources).

- ✓ Financer des investissements par l'emprunt, c'est une option envisageable, car notre ville est moins endettée,
- ✓ Continuer à réduire drastiquement nos dépenses de fonctionnement tout en sachant que 85% sont constitués de dépenses difficilement compressibles (la masse salariale, les fluides, l'entretien courant de notre patrimoine, l'intérêt de la dette, les contingents obligatoires etc...).
- ✓ Analyser l'efficience et l'opportunité de certains services publics au regard de l'attente des Abymiens.

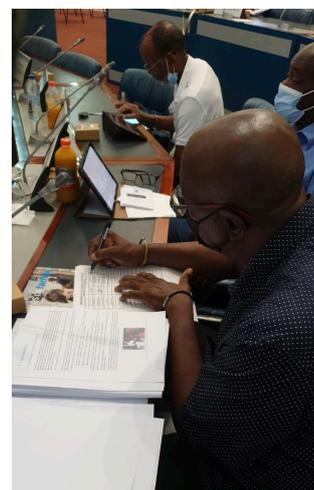
Cela résulte d'un effort partagé des agents et des élus pour :

Augmenter les recettes

- > avec le travail de l'observatoire fiscal, enfin partiellement pris en compte par les services de la DGFiP, pour une recette supplémentaire de l'ordre du million d'euros
- > avec une bonne augmentation de l'Octroi de Mer
- > avec un bon travail des services sur les recettes de gestion
- > avec une bonne mobilisation des élus et des fonctionnaires pour répondre aux appels à projets de l'Europe, de l'État et de la CAF (actions COVID, Animation péri-scolaire, Maison France Service, Centres Sociaux etc...)

Diminuer les dépenses

- > avec une baisse des frais de personnel due au retard du Centre de Gestion sur la notification des Commissions Administratives paritaires, que l'on va devoir compenser en 2022 (+ 750 000 € versée sur la seule année 2022).
- > avec une maîtrise des embauches par rapport aux départs à la retraite.



> avec un effort d'économie sur les consommations, les manifestations et une meilleure maîtrise de l'accompagnement des associations.

En 2022, nous pourrons profiter de ces efforts de gestion pour relancer les activités d'animation sociale, culturelle et sportive ainsi que le soutien aux associations.

> avec la renégociation des prêts de la collectivité, cela a permis des économies en termes de remboursement de capital et d'intérêts.

Ce que je veux signaler encore une fois, c'est l'esprit d'équipe qui a marqué notre action en 2021 et qui prévaut encore en 2022, notamment dans la démarche des appels à projets.

Ainsi, nous améliorons notre service au citoyen sans impact budgétaire fort.

Forts de ce constat, nous vous proposons zéro augmentation des taux d'imposition en 2022. Cela fait maintenant plusieurs années que nous décidons de ne pas toucher à ces taux à la hausse.

L'inertie des services fiscaux tardant à intégrer dans nos bases le travail d'élargissement de l'Observatoire Fiscal, ne nous permet pas de profiter pleinement de ce travail afin de mieux faire face aux crises passées et à venir.

Attention cependant, la revalorisation des bases fiscales, votée par le Parlement dans le cadre de la Loi de Finances va quand même impacter les feuilles d'impôt des citoyens à hauteur de +3,4% sur toutes les taxes y compris les communales. C'est donc partiellement au citoyen que le gouvernement demande de faire face à l'inflation, sachant que la Ville va devoir faire face aux prix qui s'envolent.

L'ensemble des éléments précités se traduisent dans le budget 2022 qui vous est proposé à hauteur de 122,2 M€ soit +4 % par rapport au BP2021.

Cette augmentation permet de revaloriser les carrières des fonctionnaires en termes d'avancement de grades et de rémunérations accessoires et surtout de redynamiser nos actions de proximité en appui des centres sociaux et des Maisons France Service.

Le retour à une capacité d'endettement inférieure à 12 années, alors que nous étions à 31 années, permet de maintenir un programme d'investissement important :

- pour poursuivre la Rénovation Urbaine, dans le cadre du NPNRU
- pour terminer l'aménagement du site de Taonaba
- pour poursuivre la modernisation de notre éclairage public
- pour lancer la réhabilitation du pôle sportif du centre ville, autour d'un nouveau gymnase, d'une remise à niveau du stade et de la couverture de plateaux sportifs.
- pour équiper les centres sociaux et les Maisons France Services.
- Pour implanter des équipements de proximité au cœur de la zone rurale.

Cette année va nous permettre de renforcer notre relation aux usagers et à la population par une série d'actions et de travaux de proximité, touchant l'animation territoriale et notamment le numérique, le social, la culture et le sport.

Grâce notamment à la mise en œuvre de notre application mobile interactive, nous allons renforcer le dialogue avec nos mandants, être plus réactifs sur les problèmes du quotidien et mieux associer notre population à nos projets.

Ce projet de BP2022, basé sur une santé financière retrouvée, dans un contexte moins contraint va nous permettre de développer la politique de proximité proposée dans notre programme électoral.

J'espère que ces quelques mots de ma vision de Maire vous éclaireront sur notre fonctionnement et nos ambitions en termes

d'investissements pour une ville des Abymes attractive et rayonnante.



Je remercie donc les élus et les cadres qui ont travaillé sur ce budget et laisse Mr. le DGS et ses équipes présenter ces documents budgétaires.

Restons prudents, et prenez soin de vous !

**Eric JALTON,
Maire de la Ville des Abymes,
Président de Cap Excellence**